

VILLE DE RENNES – ZAC BLOSNE-EST – APPEL A CANDIDATURES **Revitalisation artisanale et commerciale – Sainte-Elisabeth E42**

Préambule :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de revitalisation artisanale et commerciale du Blosne-Est situé à Rennes, la société TERRITOIRES PUBLICS informe le public qu'elle vend des droits à construire, pour la réalisation de **37 logements environ** et **250 m² d'activités en rez-de-chaussée** dans le cadre du programme E42 situé sur le site du centre commercial Sainte-Elisabeth.

Un dossier technique dématérialisé peut-être retiré à l'adresse suivante :

<https://territoires.achatpublic.com>, à partir **du jeudi 9 janvier 2025**.

Le dossier est fourni au format numérique reproductible.

Les candidatures accompagnées des pièces demandées au dossier technique seront reçues au siège de TERRITOIRES PUBLICS – Immeuble Agora, 1 rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 Rennes Cedex 02 au plus tard le **lundi 10 février 2025 à 9h00 en version papier et par voie électronique via la plateforme de dématérialisation <https://territoires.achatpublic.com>**

Le dossier comprendra les références de chacun des membres des équipes candidates, l'organisation de l'équipe ainsi que d'une note d'intention générale démontrant son intérêt et son ambition pour le projet.

A l'issue de la phase candidatures, 3 à 5 seront retenus et invités à remettre un dossier « offre ».

La situation (adresse) :

Le programme objet de la présente consultation est situé sur la partie sud du centre commercial Sainte-Elisabeth (programme E42), à l'angle de l'avenue de Pologne et l'allée de Varsovie, à Rennes (35).

Description du programme (Surface de plancher / financement des logements) :

- ✓ Surface foncière disponible : 3 400 m² environ ;
- ✓ Environ 37 logements pour environ 2 590 m² de SdP (dont 50 % de BRS 4 et 50 % d'accession libre) ;
- ✓ 60 % de logements T2-T3 ;
- ✓ 250 m² SdP de locaux d'activités en RDC.

Critères de sélection des candidats :

A / Fourniture de l'ensemble des pièces ;

B / Composition, organisation et références de l'équipe ;

C / Orientations de programme envisagées et ambitions développées (explicitées dans la lettre de motivation de l'équipe sur ce projet spécifique) abordant notamment les points suivants :

- La prise en compte des spécificités du site, en particulier sa forte qualité paysagère
- L'ambition environnementale du projet de construction
- Le rapport entre les espaces et les fonctions : mixité de typologies, limites public / privé, usage des RdC (activité / logements)
- La maîtrise des coûts de construction et de fonctionnement du programme dans un objectif de production d'un immobilier « abordable »

Déroulement de la procédure :

A l'issue de la phase candidatures, Territoires Publics retiendra librement 3 à 5 équipes de promoteur ou groupement de promoteurs qui seront admis à présenter une offre pour la réalisation du programme E42.

Date limite de réception des candidatures : lundi 10 février 2025 à 9h00